

BEAUMONT

l'actualité municipale

Jun, juillet, août 2023 - N° 203

DOSSIER

Les finances communales



ENVIRONNEMENT
Préserver la ressource en eau

CŒUR DE VILLE
Le projet se dessine

VIE ÉCONOMIQUE
Les échos de l'éco

sommaire

Environnement : préserver la ressource en eau p. 4 et 5

DOSSIER : Les finances communales p. 6 à 8

Le mot de Patrick Néhémie, 1^{er} adjoint p. 6

Le budget primitif 2023 p. 7

Le budget communal en chiffres p. 8

CME : les élus embellissent un transformateur ENEDIS p. 9

Les échos de l'éco p. 10 et 11

La Ville investit pour ses écoles p. 12 et 13

Portraits : Zian Sanciaut, cycliste ; Huguette et Henri, seniors geek p. 15

Cœur de Ville : le candidat est connu p. 16 et 17

Culture : la saison culturelle s'achève p. 18, 19 et 20

Lagenda des manifestations p. 21

Voix des groupes p. 22 et 23



60^e édition de la Fête
des Cornards

Merci
à tous !



édito

Une époque formidable



Dans un précédent éditorial, j'avais eu l'occasion d'évoquer les conséquences de la crise COVID sur notre

société. Conséquences que nous n'avions sans doute pas encore totalement mesurées à l'époque. Le sont-elles totalement aujourd'hui ? Pas sûr. Mais pour autant, elles sont déjà bien visibles et leurs effets sont eux aussi bien présents dans de nombreux domaines. Économiques et financières d'abord. Cela conduit notre pays à un triste record, celui d'une dette abyssale de 3 000 milliards d'euros. C'est une véritable épée de Damoclès qui est ainsi pointée sur nous et malheureusement aussi sur les générations futures. Au-delà du montant vertigineux de cette dette, ce sont bien ses conséquences qu'il faut redouter et qui impactent notre vie au jour le jour. Chacun peut, en effet, les mesurer dans son quotidien : inflation galopante notamment dans les produits alimentaires, prix de l'énergie, renchérissement du coût du crédit... Bref, des conditions de vie au quotidien qui sont de plus en plus difficiles pour nombre d'entre nous. Cette situation qui touche en premier lieu les foyers, n'épargne pas les collectivités qui se trouvent confrontées aux mêmes défis à relever. C'est dans ce contexte appelant prudence et mesure que nous avons construit le budget 2023 qui vous est présenté dans les pages intérieures de ce magazine. Notre ligne guide, en restant fidèles à nos engagements de campagne, est de maintenir nos objectifs de développement de notre ville qui

en a tant besoin sans en dégrader les équilibres financiers. Mais cette crise ne se fait pas uniquement ressentir sur le plan économique et financier. Elle se caractérise aussi par une modification en profondeur de notre société dans une mutation qui interroge des équilibres que l'on croyait acquis, voire immuables. Dans bien des domaines, notre société se radicalise, des comportements s'exacerbent. L'intérêt particulier prend bien trop souvent le pas sur le collectif. Relations au travail, relations usagers/service public, relations administrés/élus (voir La Montagne du 06 mai dernier « Le blues des maires »)... Autant d'exemples qui posent questions et qui bien souvent bousculent des habitudes. La place grandissante des médias numériques et autres réseaux sociaux donnent une résonance nouvelle à la diffusion « d'informations » dans lesquelles il est souvent difficile de dégager le bon grain de l'ivraie. Autre retombée de la crise COVID, l'ultracréditarisme* dont les adeptes sont légion quel que soit le domaine. Chacun ayant un avis sur tout et surtout un avis ! Peu importe les connaissances, il suffit de mettre de la conviction dans ses propos pour qu'ils deviennent authentiques. Si l'intelligence artificielle devient de plus en plus présente parmi nous, son développement ne se fait malheureusement pas au détriment de la bêtise ordinaire qui se porte toujours bien. Merci pour elle ! Si nous n'avons pas de prise directe sur les conséquences financières de cette crise, il n'en va pas de même sur ses aspects sociétaux qui doivent nous interroger individuellement et collectivement.

Jean-Paul CUZIN
Maire de Beaumont

*Comportement consistant à donner son avis sur des sujets à propos desquels on n'a pas de compétence crédible ou démontrée.

« Réfléchir est difficile, c'est pourquoi la plupart des gens jugent »

Carl G. Jung

Directeur de publication : Jean-Paul CUZIN Rédaction : service communication
Crédits photos : services municipaux, Pixabay, agence Bamaa, ASO
Conception : agence Magma Créa Impression : imprimerie Decombat Dépôt légal : 3^e trimestre 2023

ENVIRONNEMENT

L'eau, un bien rare qu'il faut préserver

Afin de préserver la ressource en eau, la Ville de Beaumont a d'ores et déjà mis en place plusieurs mesures destinées à réduire sa consommation. Petit tour d'horizon...

1. Remplacement des robinets

Le service Bâtiments a entrepris de remplacer les robinets mitigeurs des bâtiments publics par des robinets presto automatiques. « En faisant cela, nous avons réussi à économiser beaucoup d'eau », affirme le responsable du service Bâtiments. A titre d'exemple, au niveau de la



cantine scolaire de l'école Jean Zay, la consommation d'eau atteignait 503 m³ en 2019, elle est descendue à 310 m³ en 2022. Idem à la halle des sports de

La Mourette : 606 m³ en 2019, 369 m³ en 2022. De plus, tous les compteurs d'eau des bâtiments sont vérifiés régulièrement afin de déceler d'éventuelles fuites.



2. Récupération de l'eau de pluie

Les locaux du centre technique municipal, situés à côté du cimetière, disposent de récupérateurs d'eaux pluviales. 30 m³ sont récupérés chaque année par le biais des toitures. Ce chiffre, qui peut apparaître encore modeste, constitue un axe de développement fort des prochains mois.

3. L'arrosage du jeune patrimoine arboré

Chaque année, près de 130 m³ d'eau sont nécessaires pour arroser les arbres plantés sur l'ensemble du territoire communal. Mais la commune a de la chance ! Elle possède une source, celle de l'Artière. « Grâce à elle, nous couvrons la totalité de nos besoins, ce qui nous évite de puiser l'eau sur le réseau public », explique le responsable du service Espaces verts. La source alimente la ferme urbaine Beaumont Landestini où Téo Valentin, le maraîcher, pratique un « arrosage raisonné ».



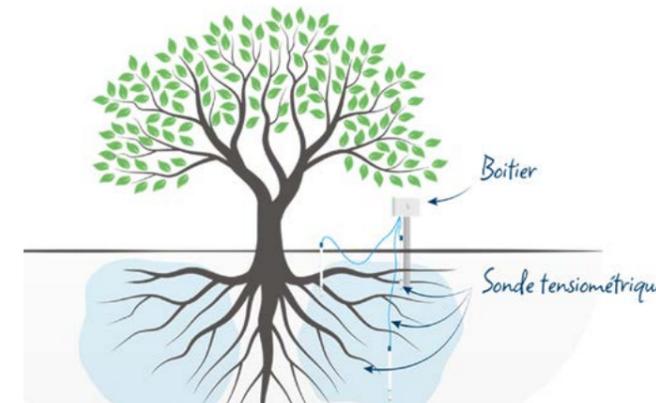
4. Le paillage des massifs de la ville

Tous les massifs de fleurs ou d'arbustes sont paillés grâce à du broyat issu des campagnes annuelles d'élagage des arbres. Cette pratique évite l'évaporation rapide de l'eau et permet de conserver l'humidité auprès des différents végétaux. Les agents utilisent également des plantes vivaces en couvre-sol au pied des arbres. Signalons également que depuis 2021, la Ville a supprimé les suspensions et bacs de fleurissement hors-sol, gros consommateurs d'eau. Économie annuelle réalisée : 60 m³ !



5. Débit-mètres et sondes tensiométriques

En utilisant des débit-mètres, le service Espaces verts maîtrise la consommation d'eau apportée aux plantations. Depuis l'été 2022, les agents testent des sondes tensiométriques, capables de déterminer l'humidité présente dans les sols. « Ce dispositif nous permet de déduire très précisément la quantité d'eau nécessaire pour chacun des végétaux », précise le gestionnaire du patrimoine arboré et développement durable.



Ayez les bons réflexes !

Préserver la ressource en eau, c'est l'affaire de tous ! Ce qui est bon pour la planète sera bon également pour votre porte-monnaie. N'hésitez pas à pratiquer ces éco-gestes au quotidien.



A – Préférez les douches !

En prenant une douche plutôt qu'un bain, vous ferez une économie de 115 € par an sur votre facture. N'hésitez pas à installer un sablier de 5 minutes lorsque vous prenez votre douche. Fermez le robinet lorsque vous vous brossez les dents.



B – Installez des régulateurs d'eau

En installant des réducteurs sur vos robinets et douche, vous allez faire d'importantes économies. Pensez également à placer un sac rempli d'eau dans la chasse d'eau de vos WC, vous économiserez 2 litres d'eau à chaque chasse d'eau tirée !



C – Attention aux fuites d'eau

Une chasse d'eau qui fuit, c'est 56 € sur la facture par mois, un robinet qui fuit, c'est 10 € de plus !



D – Pensez à récupérer l'eau de pluie

Installez des récupérateurs d'eau de pluie le long de vos chéneaux. Lorsque vous lavez la salade ou les légumes, pensez à récupérer l'eau pour la mettre dans vos fleurs ou votre potager.



dossier
Les finances communales

BUDGET PRIMITIF 2023

Consolider l'existant pour mieux transformer la ville durablement

11,54 M d'€ pour la section de fonctionnement



Les selfs participatifs et l'accueil de loisirs attirent toujours plus d'enfants.

habitants et préparer l'avenir. - Modération de l'endettement pour ne pas hypothéquer les générations futures.

En ce qui concerne les recettes, elles sont en hausse, notamment celles des prestations de services. Elles sont le signe, entre autres, d'une amélioration qualitative et quantitative aussi bien pour les repas servis dans les selfs participatifs que pour les prestations de l'accueil de loisirs (activités plus nombreuses et plages d'ouverture élargies, notamment fin août).

Au niveau des dépenses, conjoncture inflationniste oblige, il est à noter que tous les marchés publics, quasiment, ont subi des hausses après la signature d'avenants avec les prestataires. La commune doit aussi faire face, même en l'ayant largement anticipé, à l'augmentation des coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matières premières.

En charge du fonctionnement général des Services, des Finances et Ressources, le 1^{er} adjoint au Maire évoque le projet de budget pour l'année 2023.

Patrick Néhémie
« un budget de consolidation »



Quels sont les axes forts du budget primitif 2023 ?

Ce budget va mettre l'accent sur deux axes forts : éducation-jeunesse et développement durable. Nous pouvons dire qu'il s'agit d'un budget de consolidation. Premièrement, il valide la consolidation des principaux projets menés par l'équipe municipale depuis 2020, à savoir la restructuration complète de l'école Jean Zay et la volonté de donner un véritable Cœur de Ville à Beaumont. Deuxièmement, il marque la consolidation de notre engagement pour une ville durable, à travers les deux projets précités mais aussi sur d'autres réalisations qui visent à réaliser des économies d'énergie, à améliorer la performance énergétique des bâtiments

« Ce budget marque la consolidation de notre engagement pour une ville durable », assure Patrick Néhémie.

et à diversifier nos sources d'énergie. Enfin, ce budget entend consolider les finances communales pour affronter les incertitudes liées à la conjoncture marquée par l'inflation, la hausse des coûts des matières premières, de l'énergie ou des produits alimentaires.

En ce qui concerne les taux d'imposition, qu'avez-vous décidé ?

Cette année encore, nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la part relevant de la commune afin de ne pas accentuer la pression fiscale sur les ménages beaumontois. Ainsi, les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties sont maintenus respectivement à 40,81 % et 86,9 %.

Le budget primitif 2023 se situe à une période charnière entre la multiplication des crises qui ont fortement impactées les dépenses publiques (COVID, guerre en Ukraine, inflation) et la période de réalisation des projets phares du mandat (opération Cœur de Ville, réhabilitation de l'école Jean Zay).
4 grands principes ont dicté à

- son élaboration :**
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre.**
 - **Stabilité des impôts directs pour ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages.**
 - **Mise en œuvre du programme d'investissement pour améliorer le quotidien des**

3,5 M d'€ pour la section d'investissement

La section d'investissement traduit la concrétisation des projets menés par la Ville dans de nombreux domaines : développement durable et transition écologique, aménagement urbain, cadre de vie, culture, équipements sportifs, etc. Voici quelques-uns des principaux investissements envisagés pour l'année 2023.

- 15 000 € pour la plantation d'arbres et d'arbustes.
- 70 000 € pour l'amélioration de l'accessibilité PMR* des bâtiments publics.
- 20 000 € pour les travaux de cheminement du parc du Bray.

- 25 000 € pour la pose de panneaux photovoltaïques sur l'école élémentaire du Masage.
- 240 000 € pour la modernisation des éclairages des complexes sportifs de l'Artière et de la Mourette (Halle des sports, gymnases, terrains de tennis, dojo et terrains de rugby).
- 60 000 € pour une étude portant sur l'enveloppe thermique du bâtiment du stade de l'Artière et du COSEC.
- 25 000 € d'études pour la rénovation du groupe scolaire Jean Zay.

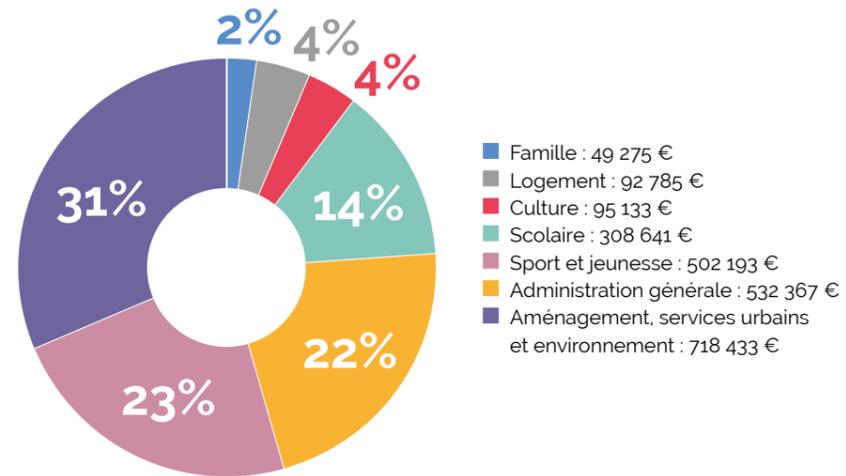
* Personnes à Mobilité Réduite



100 arbres ont été plantés sur la commune cet hiver, les plantations vont se poursuivre en 2023.

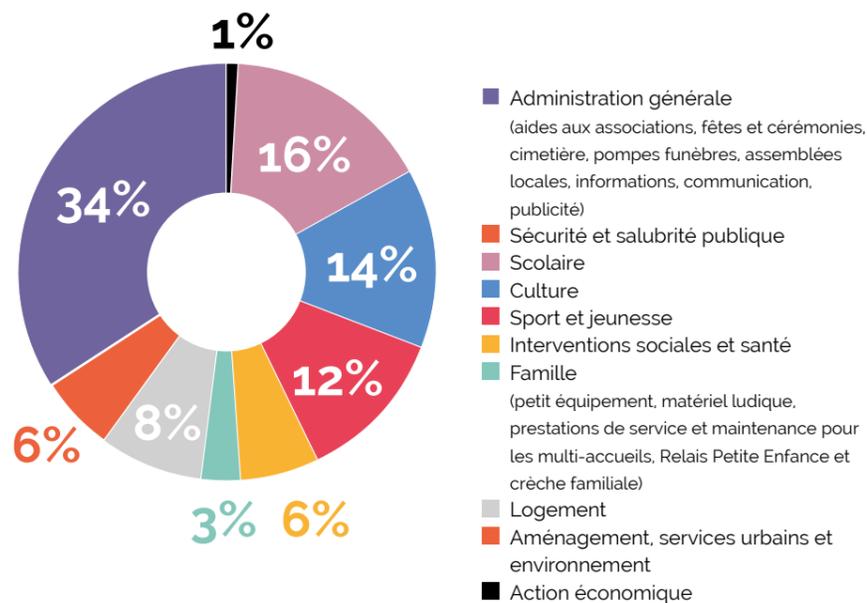
Les dépenses d'investissement

Améliorer le quotidien des habitants de la Ville



Les dépenses de fonctionnement

(répartition hors masse salariale)



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Quand la ville prend des couleurs

Au cours du printemps, les élus du Conseil Municipal des Enfants de Beaumont ont travaillé sur l'embellissement d'un transformateur ENEDIS de la commune.



Les élus du CME ont eu les honneurs de la presse pour ce projet.

Depuis le mois de mars, les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) de la Ville de Beaumont se sont mis en mode projet. Ils ont planché sur l'embellissement d'un transformateur ENEDIS présent sur la commune. Après avoir obtenu l'accord de l'opérateur français, un artiste beaumontois, Mickael Martin, alias « Iggy », a été chargé d'encadrer les enfants. En s'appuyant sur le concept de démocratie implicative, impulsé à Beaumont depuis l'été 2020, les jeunes élus ont voté pour « les 4 saisons » comme thématique de la future fresque.

jeunes élus, Iggy s'est ensuite attaché à travailler sur les images à savoir l'environnement naturel beaumontois et puydômois. Quatre maquettes, une pour chaque face du transformateur, ont été validées.

Le travail de groupe. « On se parle davantage et on est plus solidaires », estime cet élève de CM2.

Iggy, lui, s'est dit heureux d'encadrer les jeunes élus. « Les enfants étaient motivés, ils écoutaient bien. Je les ai fait travailler par groupe et ils s'autogérait ensuite. En plus, ce fut une belle expérience de peindre dans la ville où j'habite », explique l'artiste, qui a déjà mené par le passé plusieurs projets de ce type. Cette fresque des 4 saisons, où la nature, la faune et la flore tiennent le haut du pavé, sera inaugurée officiellement fin juin en compagnie des élus beaumontois et des représentants de l'opérateur ENEDIS.

« On est plus solidaires »

Chad

Mi-mars, une réunion en mairie a permis aux enfants d'échanger avec l'artiste, un moment où ils ont pu aborder toutes les facettes de l'histoire du graff, ainsi que le cadre légal. En fonction des préconisations retenues par les

Les 26 avril et 3 mai, deux séances de graff ont été organisées au niveau du transformateur, situé avenue de l'Europe. En compagnie d'Iggy, et sous l'œil de la presse, les enfants ont reproduit la fresque imaginée ensemble à l'aide de bombes de peinture. « Ce projet est trop bien », assurent Safina et Hévyne, deux élues du CME. Même chose pour Nicolas qui affirme que « cette œuvre aide à embellir la ville ». Quant à Chad, il apprécie particulièrement



Les enfants étaient encadrés par Iggy, un graffeur beaumontois.

LES « ÉCHOS » DE L'ÉCO

Donner la parole au monde économique

Avec ce numéro du bulletin municipal de l'été 2023, nous inaugurons une nouvelle rubrique dédiée aux forces vives présentes sur la commune. Au fil des numéros, nous mettrons en avant les ouvertures de commerces et d'entreprises, Beaumont et ses « success story » et plus généralement la vie du monde économique local. Si vous souhaitez paraître dans le bulletin, n'hésitez pas à prendre contact avec le service communication.

Tél : 04 73 15 33 42 ou service-communication@beaumont63.fr

MÉTROPOLE

Des aides pour la création d'entreprise

À l'occasion du Conseil métropolitain du 31 mars dernier, les élus de Clermont Auvergne Métropole ont voté favorablement la mise en place et/ou la reconduction de trois dispositifs d'aides aux entreprises. Le premier s'appelle « Coup de pouce » et il concerne le soutien aux activités de proximité dans les centres-bourgs. Le deuxième, dénommé « Recrut'Seniors », vise à inciter les entreprises à recruter des salariés de 50 ans et plus. Enfin, le troisième dispositif concerne l'octroi d'une aide à l'acquisition de Véhicules de Faibles Émissions (VFE).

Renseignements auprès de la Direction accompagnement des entreprises de la Métropole
Corinne Gleyze – 07 64 77 49 78
cgleyze@clermontmetropole.eu

PROFESSIONS LIBÉRALES

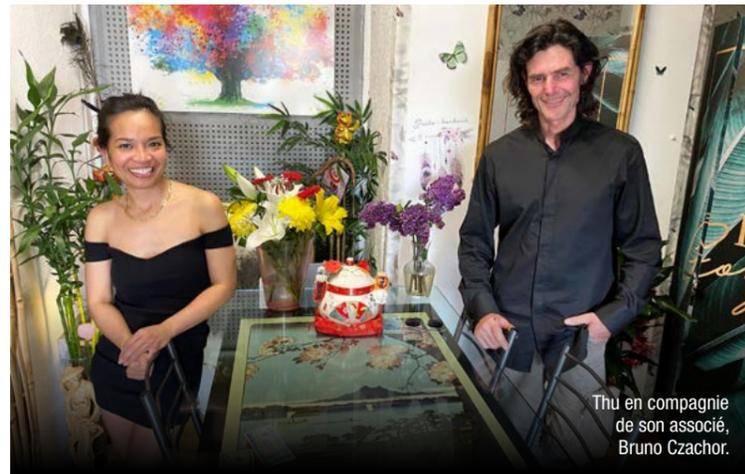
Ils viennent de s'installer

Cabinet de kinésithérapie
Daniel-Razvan Catana
17, avenue de l'Europe
Tél : 09 87 46 87 87

Cabinet Médical Europe
95, route de Romagnat
Dr Marion Bazier, Dr Bérangère Connan,
Dr Camille Demazières, médecins généralistes
Tél : 04 73 27 97 94

RESTAURANT

Comme un parfum de Vietnam



Thu en compagnie de son associé, Bruno Czachor.

C'est le long de l'avenue Jean Noëllet, l'artère qui relie Beaumont à Aubière, que s'est installé « Les Délices de Thu », un restaurant de vente à emporter spécialisé dans la cuisine vietnamienne. Thu, c'est le prénom de la gérante. Celle-ci a fait les beaux jours de plusieurs établissements clermontois. En janvier 2022, elle a décidé de voler de ses propres ailes, en ouvrant cette adresse à Beaumont. « Je propose une cuisine traditionnelle où l'on retrouve des Bo Bun, des nouilles sautées, des nems et autres rouleaux de printemps. Nous travaillons avec des produits frais. Tout est fait maison », met en avant la restauratrice, au large sourire communicatif. 18 mois après son ouverture, le restaurant a pris sa vitesse de croisière. La clientèle d'habités ne tarit pas d'éloges sur l'excellente cuisine de Thu. Depuis le début de l'année

2023, il est même possible de manger sur place, en intérieur, grâce à une toute petite jauge de quatre couverts seulement. Réservation impérative il va de soi... Une terrasse extérieure a également été installée récemment. Avec une table pouvant accueillir six autres personnes lorsque la météo s'y prête. En coulisses, Thu vient tout juste de s'associer avec Bruno Czachor, en charge de l'accueil, des commandes et de l'encaissement. De quoi donner une nouvelle impulsion au restaurant. « Nous essayons de faire notre métier avec amour », confie ce dernier. Les deux co-gérants envisagent de faire évoluer la carte de l'établissement au cours des prochaines semaines. Histoire d'élargir encore leur clientèle.

Pratique : Les Délices de Thu
81 Ter, avenue Jean Noëllet
Tél : 06 28 61 86 16

COMMERCE

Des plaisirs sucrés mais pas trop !

On peut manger de bonnes pâtisseries sans pour autant sombrer dans l'excès de sucre ! C'est le pari réussi par Sophie Bel, qui a ouvert sa boutique à Beaumont au printemps 2022. Soso Delicious, c'est donc « la pâtisserie pour tous », y compris les personnes diabétiques, où l'on peut « manger sainement et prendre soin de sa santé », le tout sans frustration !

Un nuage en bouche

Sophie Bel

La gérante, qui pâtit depuis une dizaine d'années, a donc imaginé ce concept de gourmandises allégées en sucre. « Nous ne sommes qu'une dizaine à faire ça en France », assure l'ancienne élève de l'école Vabret d'Aurillac, qui a épousé ce métier grâce à la passion transmise par ses grands-parents. Après avoir développé la livraison à domicile, Sophie Bel décline dans

son magasin du centre-bourg toute une gamme de gâteaux individuels ou à partager, en respectant la saisonnalité des produits. Les recettes ont été imaginées avec l'aide d'une nutritionniste. Les fins de semaine et week-end, brioches, croissants et pains au chocolat figurent également sur les étals. Ses spécialités comme la tarte au citron ou la forêt noire font un carton auprès des gourmets. « Pour cette dernière, des clients me disent que c'est un nuage en bouche. Je veux bien les croire », affirme la gérante en souriant. Cet été, Sophie va travailler les framboisiers, la pavlova aux fruits rouges et les mille-feuilles aux framboises. Les fruits et la plupart des matières premières proviennent de producteurs locaux. Entre la vente en boutique, la livraison à domicile, l'offre traiteur salé-sucré pour les entreprises et les particuliers, ou encore les mariages, l'activité ne manque pas. Cette montée en puissance imposera à terme de trouver un local plus vaste. Sophie Bel aimerait s'installer dans les

bâtiments du futur Cœur de Ville. Mais il faudra encore faire preuve d'un peu de patience.



Sophie Bel ne travaille que les fruits de saison pour ses pâtisseries.

Pratique : Soso Delicious – 41 bis rue Nationale
Tél : 06 77 83 13 15
sosodelicious.com

MEDIAS

Clermont Infos 63 s'est installé à Beaumont



Depuis quelques mois, Clermont Infos 63 a quitté son adresse historique de la place de Jaudé pour se fixer route de Romagnat, à Beaumont. Anciennement « Info Magazine », ce journal d'informations locales est ancré sur le territoire auvergnat depuis 1982. Hebdomadaire à l'origine, sa parution est aujourd'hui bimensuelle. Diffusé à 50 000 exemplaires, son emprise s'étend sur toute la Métropole clermontoise et au-delà, de Riom jusqu'à Issoire avec 300 dépôts dans les commerces de proximité. « Au fil des années, ce support est devenu un acteur médiatique incontournable, offrant un regard pertinent et moderne sur l'actualité

locale grâce à ses rubriques Top 10, actualité, sport, habitat et culture », souligne Joceran Nguyen, directeur délégué de publication. L'édition papier est soutenue par son site internet www.clermontinfos63.fr sur lequel on peut lire des articles et le journal en ligne. Clermont Infos 63 est présent sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram. Le titre réalise aussi des suppléments comme Info Eco 63, le Guide de l'été...

Pratique : Clermont Infos 63
1130, route de Romagnat, à Beaumont.
Tél : 04 73 93 02 17

INVESTISSEMENT

L'école numérique poursuit son déploiement

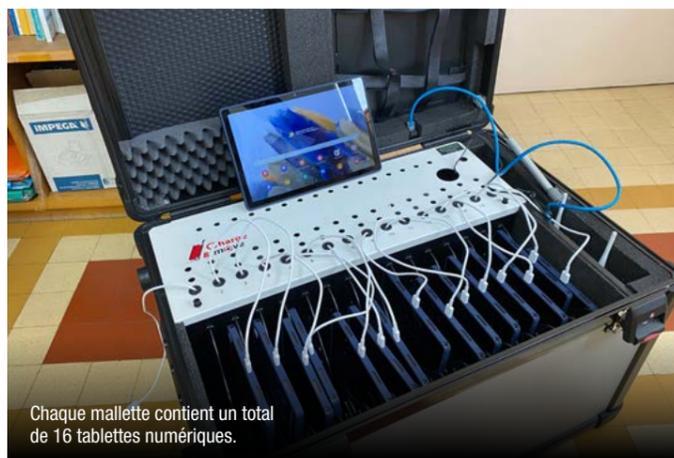
Durant l'année scolaire 2022-2023, la Ville de Beaumont a réalisé plusieurs investissements au niveau du matériel dans les deux écoles.

L'école numérique est une réalité à Beaumont. Au cours des derniers mois, le service informatique de la Ville a déployé de nouveaux outils à destination des enseignants et des élèves dans les deux groupes scolaires. Tout d'abord, ils ont reçu de nouveaux vidéo-projecteurs interactifs (VPI). Cinq ont été installés à l'école Jean Zay et deux autres dans celle du Masage. Ces équipements sont composés d'une partie tableau et d'un vidéo-projecteur interactif relié à un ordinateur. Un capteur permet à l'enseignant d'interagir sur ce qui est projeté à l'écran. Le professeur peut dessiner, cliquer, etc. Grâce à un système de souris sans fil, il peut également commander l'ensemble à distance. D'autre part, le service informatique de la Ville, avec l'aide d'un prestataire technique, a déployé ce que l'on appelle la classe mobile. Ce système, qui repose sur des tablettes tactiles, permet de projeter simultanément du contenu pédagogique sur un parc de



La Ville a installé de nouveaux tableaux interactifs, dénommés « VPI ».

tablettes. L'enseignant peut guider les élèves à distance, contrôler ce qu'ils font, ou encore créer des quizz. « Pour ces derniers, le professeur dispose d'un suivi en temps réel du travail des élèves. Il peut voir quels enfants ont répondu et dans quelle durée de temps », souligne Adam Billiaert, responsable du service informatique de la Ville. 4 mallettes de 16 tablettes chacune ont été réparties sur les deux sites. Après des travaux réalisés il y a quelques semaines, le débit internet a été considérablement amélioré, ce qui permet aujourd'hui d'utiliser les équipements dans de bien meilleures conditions.



Chaque mallette contient un total de 16 tablettes numériques.

Un suivi en temps réel du travail des élèves

Adam Billiaert

Pour les élus de la majorité municipale, investir pour l'école et la jeunesse fait partie des priorités. « Réaliser de tels investissements pour moderniser les outils mis à disposition des élèves et enseignants beaumontois était une évidence pour nous. La société évolue, les méthodes et les outils pédagogiques également. Nous devons accompagner ces changements », appuient Yaëlle Mathieu-Pégart et Jean-François Viguès, respectivement adjointe à la Jeunesse et Vie scolaire et conseiller délégué à la Politique scolaire et l'animation des quartiers. **L'investissement global représente 59 130 € T.T.C. Pour ces deux opérations, la commune a reçu une importante subvention de l'État dans le cadre du plan France Relance.**

Le 9 juin, on fête les familles au Cosec

Vous vous posez des questions sur la petite enfance, l'enfance, l'école et le péri-scolaire, l'accueil de loisirs ? Les élus et les services municipaux, ainsi que les partenaires de la collectivité comme les écoles et l'association des parents d'élèves, vous invitent à la 1^{re} Fête des familles le 9 juin, de 16h45 à 19h, au gymnase du Cosec, à la Mourette. Ce moment d'échanges et de partage est destiné à présenter ce que la Ville peut offrir à votre enfant, de l'âge de 3 mois jusqu'à l'adolescence. Durant ce moment convivial et récréatif, vous pourrez vous entretenir avec les agents des différents services et découvrir les actions mises en place en faveur des jeunes beaumontois. Le programme, très fourni, proposera de nombreux rendez-vous : chorale, percussions, slam avec les élèves des écoles Jean Zay et du Masage ; expo photos, travail manuel et chorégraphies



Venez découvrir tout ce que la ville peut offrir à votre enfant.

de danse avec l'Accueil de Loisirs ; présentation du projet mené par le Conseil Municipal des Enfants ; ateliers d'éveil avec les Relais Petite Enfance et multi-accueils ; coup de projecteur sur les projets autour de l'Asie et le spectacle Alério avec le service Culture ; sélection d'ouvrages sur les thèmes des familles et de la

parentalité en partenariat avec la médiathèque René-Guy Cadou ; atelier de maquillage avec l'Association des parents d'élèves ; focus sur l'alimentation durable, la réduction et la valorisation des déchets ou encore la biodiversité avec l'association Landestini. Entrée libre. Goûter offert aux enfants !

Au Masage, la Cour d'école fait peau neuve

Parce qu'ils dataient de 2003 et n'étaient plus adaptés aux normes essentielles de sécurité, la Ville a remplacé au mois de mars les socles et le revêtement de l'ancienne aire de jeux de la cour d'école de la maternelle du Masage. La pose d'un nouveau revêtement sécurisant et l'installation d'équipements ludiques en aluminium offre aujourd'hui un ensemble réparti sur 67 m². L'aire de jeux est composée de ponts de singes, de passerelles et de plateformes formant un parcours d'équilibre ludique pour les enfants. « Nous avons réalisé ce projet en concertation avec les enseignants. Nous avons souhaité prendre le temps de la réflexion et avoir une vision d'ensemble, ce qui



La nouvelle aire de jeux s'étend sur 67 m².

nous a permis aussi d'octroyer une enveloppe budgétaire plus conséquente à cette réalisation, à hauteur de 28 000 € TTC », souligne Jean-François Viguès, conseiller municipal délégué à la Politique scolaire et l'Animation des quartiers.

La mise en place de ces nouvelles installations a été certifiée par un prestataire agréé. Mentionnons également qu'un contrôle de toutes les aires de jeux de la commune est réalisé chaque année.

ÉCOLES

Les élèves du Masage découvrent la Ville



Les élèves ont notamment découvert l'Hôtel de Ville.

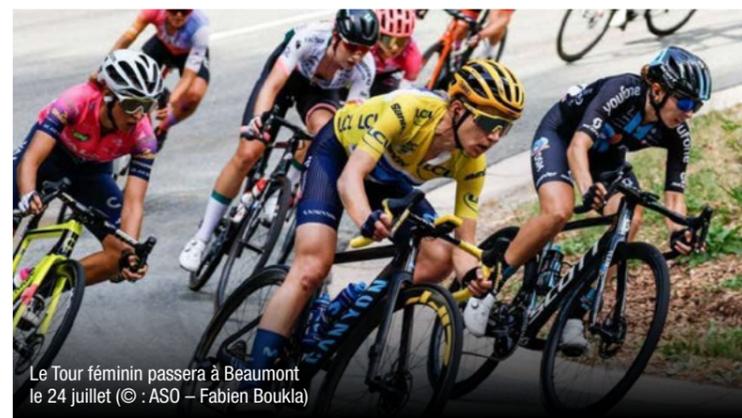
Trois classes de l'école élémentaire du Masage ont profité du printemps pour découvrir les services publics et le patrimoine beaumontois. Ces visites étaient organisées dans le cadre du projet pédagogique « Vis ma ville » porté par les enseignants de l'école et soutenu par la municipalité. Après la médiathèque, les trois classes de CP, CP/CE1 et CE1 ont découvert fin mars la mairie. Accueillis par Patrick Néhémie, 1^{er} adjoint, ils ont visité la salle des Assemblées, le service de l'État civil, la salle des archives, le service communication et le bureau du Maire, avant une escapade au cœur de La Ruche, voisine de l'Hôtel de Ville.

« Ce qui m'a le plus plu, c'est la visite du bureau du Maire. C'est la première fois que je rentre dans un bureau comme ça », a expliqué Thomas, 7 ans, élève de CE1.

En avril, les élèves ont découvert les coulisses du Tremplin, un équipement culturel de proximité qui propose désormais une programmation pluridisciplinaire, axée autour de la musique, du théâtre ou de la danse. D'autres visites leur ont permis de se rendre au parc de Boisbeaumont, dans la forêt de la Châtaigneraie, ainsi que dans le centre-bourg à la découverte du patrimoine bâti de la ville.

CYCLISME

Le Tour de France femmes à Beaumont



Le Tour féminin passera à Beaumont le 24 juillet (© : ASO – Fabien Boukla)

L'Auvergne et le Puy-de-Dôme aiment le Tour. Après le (Re) Tour de la Grande boucle sur les pentes du mythique puy de Dôme (le 9 juillet), les hommes auront à peine fini leur périple sur les routes du Tour de France qu'ils céderont la place aux femmes. Pour cette nouvelle édition, l'épreuve s'élancera le 23 juillet pour une large boucle autour de Clermont-Ferrand. Le lendemain, lundi 24 juillet, les cyclistes partiront de Clermont pour rejoindre Mauriac, dans le Cantal, au terme d'une étape de 148 km.

« Un tracé où les favorites pour le classement général pourraient déjà s'expliquer », estime Marion Rousse, la directrice du Tour.

En tout début d'étape, le 24 juillet, le peloton féminin traversera notre commune en remontant l'avenue du Maréchal Leclerc puis celle du Mont-Dore, avant de rejoindre Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle. Le passage des cyclistes est prévu aux alentours de 13h45.

MAIRIE

Vie de la cité : la directrice donne le La !

Depuis le 1^{er} mars, Cathy Lebas a pris ses fonctions à la Ville de Beaumont en tant que directrice de la Vie de la cité, un service qui regroupe la culture, l'évènementiel, la vie associative et sportive.

Originnaire de Tours, Cathy Lebas occupait auparavant des fonctions analogues à la mairie de Fondettes, une commune située dans le département de l'Indre-et-Loire. Antérieurement, elle a également travaillé sur plusieurs projets culturels de territoire au sein de communautés de communes et connaît donc bien le fonctionnement des collectivités locales.



« Pour moi, la culture est un art de vivre, quelque chose que l'on pratique au quotidien », affirme cette épicurienne qui a fait des études de musique et a longtemps pratiqué le violon au sein d'orchestres.

WII-BOWLING

Henri et Huguette au top !

À travers un partenariat établi avec l'association Silver Geek, la résidence-autonomie Les Charmilles, à Beaumont, permet à ses résidents de s'initier aux technologies numériques et aux jeux vidéos. Depuis le mois de novembre 2022, tous les vendredis, dix d'entre eux suivent des ateliers d'entraînement à la pratique du bowling sur wii dans le cadre de leur participation aux Trophées des Seniors Silver Geek, une compétition nationale. Ils sont encadrés par une équipe de jeunes en service civique de l'association Unis-Cité. Après avoir remporté la finale départementale, Henri Bourdier et Huguette Morvan, les deux leaders de l'équipe, ont atteint la finale régionale organisée à la Grande Halle d'Auvergne au mois de mars. Verdict ? Une nouvelle victoire acquise de haute lutte. « Il y avait un petit stress, c'était impressionnant », reconnaît aujourd'hui Huguette, 88 printemps, ancienne infirmière



Henri et Huguette au sein de la résidence Les Charmilles, à Beaumont.

auprès de jeunes enfants en situation de handicap, originaire de l'Allier.

« Quant à moi, je l'ai bien vécu. Nous avons joué pour le plaisir. C'est avant tout un résultat d'équipe », affirme Henri, qui a vécu à Issoire et soufflera ses 91 bougies cet été.

Avec les autres pensionnaires de la résidence, notre duo de geek continue de s'entraîner les vendredis. Car le job n'est pas

encore fini. Henri et Huguette iront défendre les couleurs des Charmilles et de la Ville de Beaumont à Paris, lors de la finale nationale prévue à l'automne. Un événement encore un peu lointain qui ne leur met pas de pression particulière... « On fera du mieux que l'on pourra. Ce n'est pas un problème. Enfin si, c'est un problème intéressant ! », avoue en souriant l'espiègle Henri.

SPORT

Questions à Zian Sanciaut

À 17 ans, ce jeune beaumontois est membre du team cycliste romagnatois XC 63.



Parlez-nous de votre parcours en tant que cycliste ?

J'ai commencé le VTT vers l'âge de 8 ans, après avoir fait un peu de BMX. J'ai ensuite intégré le groupe compétition du club de Romagnat. Il a fallu s'accrocher au départ car j'étais le plus jeune et il y avait de gros écarts. Aujourd'hui, j'évolue dans la catégorie Juniors 1. Je fais entre 25 et 30 courses dans l'année en VTT XCO, la discipline olympique, mais aussi en XCC. Je m'entraîne six fois par semaine, ce qui représente, suivant la saison, entre 8h et 20h d'entraînement sur le vélo. Je bénéficie pour cela d'horaires aménagés au lycée Lafayette où je suis scolarisé.

Quels résultats avez-vous obtenu en compétition ?

En Cadets 2, j'ai remporté le titre de champion de France relais avec l'équipe Auvergne-Rhône-Alpes. Je me suis classé 5^e aux championnats de France XCO et 3^e sur une manche de coupe de France. Après avoir terminé 1^{er} juniors au grand prix cycliste des Cornards, récemment, j'ai participé à une manche de coupe du monde juniors en République Tchèque. Cet été, j'espère rentrer dans le Top 10 à l'occasion des championnats de France qui auront lieu dans le nord.

CŒUR DE VILLE

Coup de projecteur sur le projet !

Choisi par un jury composé d'élus représentant toutes les sensibilités du conseil municipal, le groupement Noaho/CDC Habitat a été chargé de réaliser l'aménagement du futur Cœur de Ville de Beaumont. Décryptage.

À l'issue de la procédure de l'appel à projet et après la présentation publique en mairie, au mois de novembre dernier, des projets portés par les trois candidats encore en lice, le jury a finalement retenu la proposition du groupement Noaho/CDC Habitat pour la réalisation des bâtiments du futur Cœur de Ville. La décision a été validée lors du conseil municipal du 31 janvier. Alors que l'année 2023 est consacrée à la phase administrative, il faudra attendre



2024 pour voir le chantier s'ouvrir. En ce qui concerne le lot A, il va regrouper cinq bâtiments au total, avec cages d'escaliers et

ascenseurs. Quatre bâtiments sont en R+4 et un autre en R+3 en cœur d'îlot. L'ensemble abritera 64 logements, allant du T1 au T5 (+ 14 logements dans le futur îlot C). Les architectes ont imaginé des bâtiments implantés dans le sens longitudinal ce qui permet de dessiner des appartements traversants dans l'axe nord/sud. Des balcons filants, implantés au sud, feront office de véritables pièces de vie supplémentaires, tout en offrant une protection naturelle contre le soleil d'été. Les pièces de vie seront situées côté sud, tandis qu'au nord se trouveront les parties nuit et les circulations (ascenseur et escalier communs). Les architectes ont souhaité greffer des escaliers extérieurs aux bâtiments car ils sont davantage utilisés que les escaliers intérieurs. Les logements en accession bénéficieront de deux places de parking sous-terrain par appartement ; les logements sociaux d'une place. Une place de parking visiteur est également prévue par tranche de dix logements. Enfin, les espaces libres situés entre les bâtiments seront fortement végétalisés pour offrir aux Beaumontois des îlots de fraîcheur et de verdure.



Noaho Immobilier en bref

Créé en 2009, Noaho est un promoteur immobilier lyonnais qui se revendique « indépendant et familial ». Il a été fondé par Fabrice Hoolbecq, un ancien dirigeant de Nexity, toujours à la tête de l'entreprise. En cultivant sa spécificité, celle « d'un promoteur urbaniste et

socialement responsable », Noaho a réalisé de nombreux programmes sur la métropole de Lyon, salués pour la qualité de leur conception et leur construction : citons les programmes Marius (Lyon 8^e), 180^e (Lyon - La Mulatière) ou encore Focus (Bron).

Questions à Florine Charnoud

Cheffe de projet, architecte de l'agence lyonnaise Bamaa Architectes, qui a planché sur le projet d'îlot A du Cœur de Ville.



ainsi une vue sur les plantations d'arbres. Enfin, il a été décidé de ne pas bâtir l'angle des rues Hôtel de Ville et Vercingétorix pour deux raisons : d'une part, de la roche affleurante est présente au niveau du sol et l'utilisation d'un brise-roche coûte très cher ; d'autre part, cela offrira une seconde perspective sur le cœur d'îlot planté.

Comment avez-vous imaginé l'articulation de ce futur ensemble immobilier ?

Sans forcément suivre toutes les préconisations incluses dans la fiche de lots, nous avons décidé de nous implanter en front de rue de la rue de l'Hôtel de Ville. En pied d'immeuble de cette voie, nous retrouverons des commerces et des services. Il nous paraissait important de capitaliser là-dessus d'autant plus que cette artère va être

requalifiée. A contrario, nous avons choisi de ne pas nous implanter en front de rue de la rue Vercingétorix et ce, pour plusieurs raisons. Nous avons souhaité préserver l'esthétique des maisons années 1900-1930 situées en face. De plus, en tournant les bâtiments perpendiculairement à l'avenue Vercingétorix, cela va permettre d'ouvrir le cœur d'îlot et offrir

Quel est le calendrier prévu pour la réalisation de l'opération ?

Des études géotechniques du sous-sol ont été réalisées début mai. Nous comptons déposer le permis de construire dans le courant du mois de juillet 2023. Le démarrage des travaux, lui, devrait avoir lieu au mois de juillet 2024 selon le planning prévisionnel.

Un ensemble immobilier en vue

Parce que la demande est forte, le futur Cœur de Ville inclut un ensemble immobilier dédié aux seniors construit sur l'îlot B. C'est le promoteur immobilier Novalys, associé au bailleur social Auvergne Habitat, futur gestionnaire, qui a été retenu pour construire ce bâtiment abritant autour de 70 logements. « Nous retrouverons beaucoup de petits appartements, du T2 principalement, mais aussi une vingtaine de T3 et une dizaine de T4 », dévoile Maxime Dupuid, prospecteur foncier pour la S.A.S. Novalys. Articulé autour d'îlots paysagés, le futur ensemble immobilier sera placé à proximité immédiate de tous les services présents en centre-ville. Cet ensemble « agréable à vivre » selon ses concepteurs, offrira aux résidents un cadre et des prestations permettant une belle



qualité de vie. D'un point de vue architectural, après avoir travaillé sur la cohérence de style, Novalys promet un futur bâtiment qui s'intégrera parfaitement dans le périmètre immobilier du Cœur de Ville.

Le permis de construire de la résidence, déposé au printemps, est actuellement en cours d'instruction. Si tout va bien, le promoteur prévoit de lancer les travaux à la fin de l'année 2023.

CENTRE-BOURG

Un dispositif pour rénover son habitation



Le dispositif concerne le périmètre du centre-bourg historique.

À travers une convention de partenariat signée en décembre 2021, la Ville de Beaumont et la Fondation du patrimoine ont mis en place une aide financière aux propriétaires privés de Beaumont* désireux de restaurer leur habitation (travaux extérieurs uniquement). Grâce au dispositif « label » de la Fondation du Patrimoine, il est ainsi possible de maximiser l'avantage fiscal. Pour

les personnes non « fiscalisables », la Fondation du Patrimoine peut accompagner les travaux par des subventions attribuées au cas par cas. Ce label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé non protégé au titre des monuments historiques, bâti ou non-bâti (parcs et jardins) situé dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants, ou en Site Patrimonial Remarquable

(SPR), ou en site classé au titre du code de l'Environnement. En dehors de ces zones, sont éligibles les immeubles non-habitables caractéristiques du patrimoine rural : lavoir, four à pain, chapelle, moulin, etc. Il permet au propriétaire, en fonction de sa situation fiscale et sous certaines conditions**, de défiscaliser la moitié du montant de ses travaux éligibles au label et/ou d'obtenir une subvention. « À travers ce dispositif, il s'agit bien de valoriser le centre-bourg et le patrimoine privé de Beaumont », souligne Christine Lechevallier, adjointe en charge de l'Urbanisme, la Culture et la Politique Mémoirelle. Renseignements au 04 73 30 90 01.

* Concerne le secteur du centre-bourg (carte disponible en mairie).
** Les critères d'éligibilité : intérêt patrimonial, travaux non débutés, visible depuis la voie publique ou accessible au public, qualité de la restauration extérieure envisagée.

Place du Parc

Pour la Ville, le projet de réaménagement de la place du Parc, dans le quartier du Masage, reste un objectif. S'agissant d'aménagement de l'espace public, ce sont les services de Clermont Auvergne Métropole qui en assurent la conception. Une réunion pour une première présentation de ce projet sera organisée prochainement en mairie avec les commerçants du quartier.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 28/01/23, Léon, Mio REIGNER
- Le 07/02/23, Aaron, Gilles, Vicente CANO
- Le 25/02/23, Art JETULLAHU
- Le 04/03/23, Aïna MADHOINE ALI
- Le 15/03/23, Ambre, Agnès DAVAL
- Le 20/03/23, Inès GUERRE
- Le 24/03/23, Raphaël, Jacques, Nathan HAUCHECORNE
- Le 04/04/23, Agathe, Louise, Claudette CITRONI

MARIAGES

Le 07/01/23, Mégane MOREIRA DA CRUZ et Ali HAKMAOUI

DÉCÈS

- Le 01/02/23, Yvette, Germaine, Andrée VERNERET, veuve de Roger, Louis, Ernest TOURNON
- Le 11/02/23, Joffrette, Pierrette GLADEL, veuve de Guillaume, Roger GAUTHIER
- Le 16/02/23, Michelle, Marguerite SARLIEVE, veuve de Jean, Georges, Maurice PRADEL
- Le 20/02/23, Danielle, Lucie, Françoise BERNARD, veuve de Jacques, Guillaume, Roland GAONAC'H
- Le 23/03/23, André JAMMOT, époux de Anne-Marie MALAGNOUX

CENTRE-BOURG

Un deuxième composteur partagé



Le nouveau composteur partagé est installé place Montéhus.

Pour les logements situés en centre-bourg et ne disposant pas de poubelles vertes, Clermont Auvergne Métropole a entrepris de déployer des composteurs partagés de quartier. Alors qu'elle mène depuis 2020 plusieurs actions en termes de développement durable, la Ville de Beaumont s'est logiquement inscrite dans cette démarche « éco-logique ». En novembre 2021, un premier composteur partagé a été installé place Bingén. Alimenté par une vingtaine de familles, cet

équipement a déjà produit du compost. Logiquement, face aux demandes conjointes de la Ville de Beaumont et d'autres habitants du centre-bourg, un nouveau composteur partagé a été installé place Montéhus. Il a été inauguré officiellement le 24 mars, plusieurs familles beaumontaises proches du secteur sont déjà inscrites pour alimenter le nouveau composteur. Plus d'infos sur www.clermontmetropole.eu rubrique « composter ses déchets ».

La saison culturelle 2022-2023

LA SAISON CULTURELLE 2023-2024 SE PRÉPARE !

Amorcée depuis quelques mois, la saison culturelle de la Ville de Beaumont poursuit sa mutation. La saison 2023-2024 est actuellement en pleine phase de préparation. Son objectif vise à offrir des spectacles qualitatifs pour tous les Beaumontois, quel que soit leur âge. Outre le fait de s'adresser à tous les publics, celle-ci fera la part belle à toutes les esthétiques. Musique, théâtre, danse, marionnettes, expositions... Petits et grands trouveront forcément de quoi combler leur curiosité et leurs attentes. Bien évidemment, les lieux de diffusion comme La Ruche, la salle de spectacle de la Maison des Beaumontois ou le Tremplin seront mis à contribution pour recevoir le public, mais pas seulement. D'autres lieux de la ville accueilleront également cette saison culturelle éclectique, surprenante et joyeuse. Le programme sera distribué fin août en même temps que le bulletin municipal. On vous donne rendez-vous au mois de septembre pour la présentation officielle !



DU 1^{ER} AU 16 JUIN

Exposition - « Créatures »

Maison des Beaumontois

Flo-M présente cette exposition comme une fenêtre sur les relations entre l'humain, la faune et la flore. Au gré de ses rêves, elle mélange dans ses dessins et gravures, les légendes et l'hybridation. Ces créatures sont pour elle une véritable arche de Noé libératrice.

À voir du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 19h, le samedi de 10h à 18h.

Entrée libre.

Vernissage : mardi 06 juin, 18h30.

DIMANCHE 4 JUIN

« L'empreinte des jours »

15h - Le Tremplin

Théâtre amateur

Lors de cette seconde édition, les Ateliers Théâtre de Beaumont présenteront trois courtes pièces. Une trentaine de passionnés de théâtre se sont réunis chaque semaine pour concocter cet après-midi théâtral. L'atelier des jeunes revisite une bande dessinée, l'atelier ado nous racontera l'histoire d'une bande de copains face au harcèlement scolaire, l'atelier adultes dessinera les contours de plusieurs personnages existants au sein d'une exposition.

Gratuit - Tout public.

Réservations au 04 73 15 15 95



DIMANCHE 11 JUIN

« La maîtresse en maillot de bain »

17h - Maison des Beaumontois

Théâtre amateur

Un spectacle sous le signe de la bonne humeur, du rire et de l'émotion avec les Têtes en l'Air ! Tout se passe pour le mieux dans l'école maternelle où exercent Myriam, Nicolas et Rémi, jusqu'à l'arrivée de Béatrice, une psychologue mandatée par le Ministère pour prendre en charge le mal-être des enseignants...

Tout public - Tarif : 6€ / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservations au 04 73 15 15 95





© Marc Ginot

SAMEDI 24 JUIN

« Ceux des étangs »

10h
Balade contée
En compagnie de Marie Coumes, la voix de La Mal Coiffée, vous découvrirez les sentiers Beaumontois. « Ceux des étangs » retrace plusieurs histoires passées dans un village du Languedoc au bord d'un bel étang de mer. Rendez-vous à 10h au parking du Stade de l'Artière (avenue du Stade) pour 2h de balade. Un apéro-dégustation de produits locaux conclura la matinée.
Tout public à partir de 11 ans.
Gratuit / Inscription obligatoire (places limitées) à : culture@beaumont63.fr ou au 04 73 88 18 88.

SAMEDI 24 JUIN

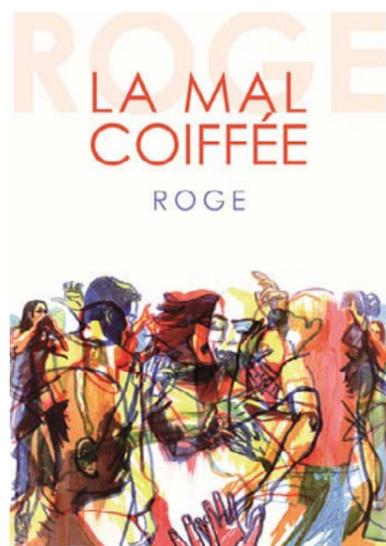
Concert de chants polyphoniques en occitan

20h30 – Église Saint Jean-Marie Vianney
Musique
Organisé dans le cadre du festival départemental Voix & Patrimoines, la Mal Coiffée présente « Roge ». Originaire du Minervois, cette formation réinvente un chant polyphonique où la poésie et la langue occitane sont indissociables de l'expression populaire. Elle raconte les gens du Languedoc avec leurs héritages et leurs histoires particulières.
Tarif réduit : 6€ / Tarif plein : 10€ / Gratuit pour les moins de 15 ans et collégiens.
Réervations auprès du Département au 04 73 42 24 90

VENDREDI 23 JUIN

« Transmission de chants polyphoniques »

De 9h à 17h, au Tremplin Stage
Ce stage propose une approche du chant collectif qui s'appuie sur la découverte de la langue occitane par la transmission orale de chansons et de jeux rythmiques vocaux issus du répertoire de La Mal Coiffée.
Public concerné : adultes (pas de pratique de chorale exigée).
Gratuit / Inscription obligatoire (places limitées) à : culture@beaumont63.fr ou au 04 73 88 18 88.



© Torcuato Garcia

VENDREDI 30 JUIN

Alma Loca et Philippe Guidat

18h30 – Scène extérieure de la salle La Ruche
Musique
Et si vous preniez une bonne dose de soleil en famille pour commencer les vacances ! Alma Loca est au confluent de plusieurs sources musicales sud-américaines, de tango à cumbia en cheminant des Caraïbes jusqu'en Argentine. La sensualité et la couleur de ses mots, de ses mélodies et de son caractère volcanique participent à sa gestuelle musicale et à sa grâce corporelle. En ouverture, le compositeur Philippe Guidat lancera la soirée derrière sa guitare. Ce musicien éclectique est

tourné vers les métissages sous toutes leurs formes.
Tout public - Gratuit - Restauration et buvette sur place.
*En cas d'intempéries, le concert aura lieu à l'intérieur de La Ruche.



© Facebook Philippe Guidat

Municipal

JUIN

JUSQU'AU 16 JUIN

Exposition
Maison des Beaumontois, 21, rue René Brut. « Créatures » de Flo-M, une expo qui se présente comme une fenêtre sur les relations entre l'humain, la faune et la flore. Entrée libre.

DIMANCHE 4 JUIN

Théâtre
15h – Le Tremplin. Restitution des ateliers théâtre de Beaumont avec les ateliers « jeunes » et « adultes ». Entrée gratuite.

MARDI 6 JUIN

Conseil municipal
20h – Salle des assemblées de l'Hôtel de Ville. Séance ouverte au public.

JEUDI 8 JUIN

Réunion publique
De 14h à 16h - Salle de spectacle de la Maison des Beaumontois, 21, rue René Brut. Le CLIC Gérontomie Clermont Métropole et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, avec le soutien du C.C.A.S de la Ville de Beaumont, organisent une réunion thématique : « Bien se nourrir pour bien vieillir, les apports nutritionnels nécessaires ». Ouvert à tous et plus particulièrement aux personnes intervenant dans le secteur de l'aide à la personne (aides à domicile, auxiliaire de vie en Ehpad, aidants bénévoles ou professionnels, étudiants...). Entrée gratuite sur inscription auprès du CLIC Gérontomie. Tél : 04 73 15 01 90 ou 06 24 33 27 34 / e-mail : mboissier.erma@gerontomie.com

VENDREDI 9 JUIN

Enfance et jeunesse
16h45 à 19h, gymnase du COSEC
Fête des familles
Moment d'échanges et de partage sur ce que la Ville peut offrir à votre enfant, de l'âge de 3 mois jusqu'à l'adolescence. Rendez-vous convivial et festif.

DIMANCHE 11 JUIN

Théâtre
17h – Salle de spectacle de la Maison des Beaumontois. « La maîtresse en maillot de bain » par la compagnie Les Têtes en l'air. Tarif : 6€, gratuit pour les moins de 12 ans.

LES 15 ET 16 JUIN

Ferme urbaine Beaumont Landestini
18h – Zone de la Ronzière, se garer sur le parking du complexe sportif de l'Artière. Visite gratuite de la ferme urbaine et de ses plantations en compagnie de Téo Valentin, maraîcher. Mise en place d'un fléchage depuis le parking du complexe, avenue du Stade.

DIMANCHE 18 JUIN

Commémoration
11h – Monument aux morts place de Verdun. Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 - Suivi d'un vin d'honneur à la Maison des Beaumontois.

SAMEDI 24 JUIN

Musique
20h30 – Église Saint Jean-Marie Vianney. Concert « Roge » par la Mal coiffée, dans le cadre du festival du Conseil départemental « Voix & Patrimoines ». Tarif : 6€ et 10€ (gratuit pour les moins de 15 ans et les collégiens). Réservations au 04 73 42 24 90.

VENDREDI 30 JUIN

Musique
20h30 – Scène extérieure salle La Ruche. Concert d'Alma Loca et de Philippe Guidat. Entrée gratuite.

JUILLET

VENDREDI 13 JUILLET

Commémoration
18h30 – Commémoration de la Fête Nationale - Parvis de l'Hôtel de Ville

LUNDI 24 JUILLET

Sport
Passage du Tour de France cycliste féminin dans les rues de la ville (2e étape entre Clermont-Ferrand et Mauriac – 148 km).

Associatif

JUIN

SAMEDI 10 JUIN

Guinguette de l'Artière Festival
Bassin d'orage du Pourliat, de 14h à minuit. Pour sa 2e édition, le thème du festival est le vélo. Ateliers et stands autour de la nature et du bien-être pour petits et grands. Concerts de Nomads 63 et des Flying Tractors. Buvette et restauration sur place.



Rendez-vous les 15 et 16 juin à la ferme urbaine

SAMEDI 10 JUIN

Atelier Formes et Couleurs
Maison des Beaumontois, de 10h à 15h. Portes ouvertes à l'atelier, exposition des travaux de tous les groupes enfants et adultes. L'exposition sera ouverte jusqu'au 26 juin sur les horaires des cours. Contact : formesetcouleurs63@gmail.com

MARDI 13 JUIN

Atelier Formes et Couleurs
Maison des Beaumontois, de 18h30 à 21h. Cours adultes de modèle vivant avec l'artiste Isabelle Pio. Contact : formesetcouleurs63@gmail.com

SAMEDI 17 JUIN

Fêt'Estival
Parvis et salle des fêtes La Ruche, de 9h et 17h – L'association A Tout Cœur organise cette manifestation au profit de l'association « Eva pour la vie » qui œuvre pour la recherche sur les cancers des enfants. Le programme est riche : marché d'artisanat d'art et gourmand, vente de paëlla à emporter, contes pour enfants, atelier poterie, repas festif animé par l'artiste Alain Chanone. Renseignements au 06.81.99.31.82 / E-mail : atoutcoeur.beaumont@gmail.com

VENDREDI 23 JUIN

Musique
18h30 – Cour de la Maison des Beaumontois, 21, rue René Brut. Concert de la Fête de la musique de l'École Chantecler (si la météo est pluvieuse, repli prévu dans la salle de spectacle de la MDB).

SAMEDI 24 JUIN

Gymnastique
Espace Daupeyroux, de 9h à 12h. Permanence de l'association Gym Vitalité Beaumont pour les inscriptions en vue de la saison 2023-2024. Toutes les infos sur le site Internet : www.gymvitalitebeaumont.fr

JUILLET

LES 10, 11, 12 JUILLET

Atelier Formes et Couleurs
De 9h à 12h, stage pour adultes avec l'artiste Edwige Ziarkowski. Contact : formesetcouleurs63@gmail.com

LES 10 ET 11 JUILLET

Atelier Formes et Couleurs
De 14h à 17h, stage pour enfants avec l'artiste Edwige Ziarkowski. Contact : formesetcouleurs63@gmail.com

LES 12 ET 13 JUILLET

Atelier Formes et Couleurs
De 14h à 17h, stage pour enfants avec l'artiste Marie-Louise Gluszak. Contact : formesetcouleurs63@gmail.com

L'accroissement des inégalités sociales, à Beaumont comme ailleurs

GROUPE UNI.E.S pour Beaumont

Hélène VEILHAN
Olivier DEVISE
Dominique MOLLE
Marie-Laure LANCIAUX
François ULRICH

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation légale des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Elle a vocation à offrir une vision objective des besoins des habitant-e-s et à alimenter les politiques sociales des communes. **Aussi, nous n'avons cessé de réclamer depuis 3 ans que ce diagnostic soit mené le plus rapidement et sérieusement possible. Notre revendication a tardivement été entendue par la majorité et les résultats de cette analyse menée depuis janvier dernier seront présentés prochainement au conseil d'administration du CCAS.** C'est à ce dernier que reviendra de valider les orientations pour l'action sociale à Beaumont mais **les données statistiques recueillies dans la première phase de cette ABS montrent un accroissement important des inégalités sur notre territoire.** Certes, Beaumont est perçue et se situe parmi les communes aisées de l'agglomération clermontoise **mais cela cache en réalité des disparités fortes au sein de la population, attestées par un écart important entre le revenu moyen (32 292€) et le revenu médian**

(25 340€). Par exemple, 36% d'allocataires CAF de la commune bénéficient de la prime d'activité, soit 782 personnes, un taux sensiblement supérieur aux moyennes locales et nationales (33%), laissant supposer la présence de travailleurs pauvres dans la commune. Malgré la croissance avérée des besoins la majorité a refusé d'augmenter la subvention du CCAS pour 2023, et nous accusé de faire de la « moraline » quand nous parlons de politique sociale. Nous formulerons des propositions pour que l'action du CCAS ne consiste pas seulement dans un accompagnement de la pauvreté **mais dans une politique volontariste de réduction des inégalités en travaillant particulièrement sur l'accès aux droits des populations les plus défavorisées.**

À Beaumont comme partout les écarts de niveau de vie se creusent entre les plus riches et les plus pauvres fragilisant la cohésion de nos communautés. C'est intolérable.

Quoi qu'il en soit, quoi qu'il en coûte ?

GROUPE Aimer Beaumont

Damien MARTIN
Alain DUMEIL
Josiane BOHATIER
Jean-Pierre COGNERAS

Rien ne change pour la politique municipale de la majorité qui reste faite d'esbroufes, de décisions hasardeuses et inappropriées qui ne vont ni dans l'intérêt de notre ville, ni dans celui de nos concitoyens.

Deux dossiers parmi d'autres illustrent cette situation fâcheuse que nous décrivons. D'abord le fameux projet de rénovation de l'école J.Zay, qui devient ubuesque dans sa procédure et dans les coûts estimés, même s'il est évident qu'il y a une nécessité globale d'isolation des murs, de changement des huisseries, d'accessibilité handicapée à résoudre, les normes techniques réglementaires à actualiser et les sanitaires à refaire et à agrandir. **Sur ces bases tout le monde est d'accord.** Mais envisager des travaux pour une durée de 5 ans, à raison d'un coût de plus de 2 M€ par an, c'est déraisonnable. Un écolier entrant au CP ne verrait pas la fin des travaux avant d'arriver en CM2. Il est aussi capital de conserver les espaces extérieurs de cours et de les aménager en îlots de verdure, selon les

exemples clermontois de l'opération « **Respire la récré** ». **Traiter une passoire thermique, ne doit pas devenir une passoire financière.**

Ensuite et toujours en illustration de la politique de gribouille, il vient d'être proposé à la vente à un bailleur social, un terrain situé route d'Aubière de 4027 m² de surface au prix de 100 € le m², alors que les prix du marché sont plutôt largement du double. Un tiers des élus a voté contre, car cette décision est une mauvaise affaire financière pour la ville et une spoliation pour les Beaumontois.

Voilà une municipalité, **extravagante pour les dépenses et bien peu performante pour les recettes.** Faire n'importe quoi, « quoi qu'il en coûte » est un mauvais calcul qui va hypothéquer l'avenir de Beaumont.

L'avenir ne se construit pas sur des polémiques mais ensemble

GROUPE DE LA MAJORITÉ Beaumont avec vous

Jean-Paul CUZIN
Patrick NÉHÉMIE
Nadine DAMBRUN
Christian DURANTIN
Christine LECHEVALLIER
Guy PICARLE
Martine MÉZONNET
Michel PRÉAU
Yaëlle MATHIEU-PÉGART
Hervé GRANDJEAN
Béatrice STABAT-ROUSSET
Francis GAUMY
Françoise MASSOUBRE
Jean-François VIGUÈS
Vivien GOURBEYRE
Josiane MARION
Aurélien BAZIN
Philippe ROCHETTE
Cristina MESLET
Valérie BERTHÉOL
Damien PESSOT
Aïcha GASSER

Les vacances d'été approchent à grands pas, mais avant la pause estivale, l'équipe municipale n'est pas à l'abri des diffusions de fausses informations des oppositions et de polémiques stériles.

Les ventes de foncier : les attaques fusesnt sur les cessions de terrains effectuées pour mener nos projets. Deux sites provoquent des polémiques. Le premier, le terrain de la route d'Aubière où sera édifié un immeuble par un bailleur social. Son prix est celui qui nous a été communiqué par les services des Domaines. Quant au projet de construction de logements sociaux, il s'agit de répondre au constat de carence de notre commune en la matière qui nous vaut une pénalité chaque année et qui nous oblige à rattraper notre retard, ce qui sera fait dans les délais imposés par les services de l'État. Si nous ne le faisons pas, nous connaissons une aggravation très importante des pénalités et le risque de perdre la maîtrise de notre urbanisme sous le joug de la tutelle de l'État. La faute à qui ? Le second site concerne le cœur de ville. Les parcelles acquises depuis plus de 10 ans, pour la plupart, nous ont coûté, en cumulant les différents achats au fil de l'eau, plus de 150 000€ de frais financiers lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Aujourd'hui, nous allons les céder à un opérateur, choisi lors d'une procédure transparente à laquelle les groupes de l'opposition ont été associés, pour réaliser ce nouveau point de centralité qui associera logements privés, logements sociaux, logements seniors, commerces (dont la brasserie tant attendue) dans un cadre de verdure partageable par tous. **L'école Jean Zay :** Le bâtiment de l'école élémentaire a presque 70 ans, sans travaux ou presque sinon quelques coups de peinture. C'est une passoire thermique, inaccessible pour les personnes en situation de handicap. Parce que pour nous, l'avenir de nos enfants, leur cadre de

vie sont essentiels, nous en avons fait une priorité absolue. De plus, avec un objectif de réduction de 60% de nos consommations énergétiques, nous luttons contre le réchauffement climatique et le gaspillage des ressources. Qui peut oser nous en faire le procès ? Quant à son coût (10 millions d'euros prévisionnel hors subventions), il est de l'ordre de grandeur des projets de cette envergure qui prévoira à terme, outre la rénovation énergétique du bâtiment, de nouveaux espaces pour l'accueil de loisirs, des espaces d'activités sportives fonctionnels et la rénovation de l'espace de restauration.

La gestion de l'eau : Oui le prix de l'eau va augmenter nous vous en avons expliqué l'historique dans la précédente tribune. Mais, la préservation des ressources en eau, et son usage maîtrisé deviennent un enjeu fondamental dès aujourd'hui, et bien plus encore pour le monde que nous laisserons demain à nos enfants. La pénurie en eau qui s'annonce pour cet été nous conforte à être prudents. Il est de la responsabilité et du civisme de chacun de participer à l'effort commun. Fort heureusement les pertes liées au réseau de canalisations sur la commune sont limitées. Le réseau n'est pas parfait mais il est globalement en bon état grâce à une surveillance et des entretiens réguliers depuis des années. Tous ces projets, comme la reprise de l'accueil de loisirs par la commune, la création du Conseil Municipal des Enfants ne sont guidés que par notre volonté de préparer le monde que nous laisserons aux générations futures. Cet objectif majeur ne devrait pas laisser la place aux polémiques. Ces choix, nous les assumons, sans recourir à une augmentation des taux de la fiscalité communale malgré un contexte économique très tendu autant pour les collectivités qu'il l'est pour les foyers.

Un centre-bourg qui part en cacahuète...

GROUPE DES non-inscrits

Aline FAYE
Jean-François MAUME

L'abandon du bourg par l'exécutif Cuzin tire le quartier vers le pire de son histoire. Dans l'environnement des nouveaux parcs à poubelles, les riverains (de seconde zone), découvrent les ordures sous leurs fenêtres. À son arrivée Cuzin nous avait pourtant "vendu" un système à haute valeur ajoutée, inspiré de l'Eco-Logique Pessot. En bas de la rue Maradeix, le parc a été positionné à un endroit qui entrave la circulation (déménagements) et contrariant l'accès de la grande échelle de pompiers. Un coup de maître pour le "patron" du SDIS ! Devant l'ancienne auto-école, le progrès est passé par là aussi. Le réaménagement du carrefour, sans réflexion, génère maintenant

un stationnement anarchique bloquant l'accès aux bâtiments et le tourne-à-gauche de la rue Porte-Réale. C'en est fini aussi de la propreté canine avec les chiens sans laisse opérant en toute impunité depuis la rue du Terrail, tandis que la dispersion des pigeons a multiplié les zones infestées. Chacun peut faire l'expérience des rues barrées dans tous les sens, des accès carrément bouchés (rue Jean-Jaurès). L'ancienne quincaillerie, propriété municipale, continue à polluer et à humilier Saint-Pierre. Bref tout va très bien Monsieur le marquis. D'ailleurs, avec les beaux jours, les parties de pétanque vont pouvoir reprendre dans le square paysager du Verger.

*Tour de France Femmes
de passage
à Beaumont
le 24 juillet 2023*

